

L'AMCLSCQ EN BREF !

Volume 44, numéro 12, le 25 novembre 2019, page 1
Rédaction : Dr Sylvain Dion

Capitation : les discussions se poursuivent

Lors de notre dernière assemblée générale annuelle, le Dr Godin nous entretenait des échanges avec le MSSS et le Conseil du trésor pour la mise en place d'un nouveau mode de rémunération en première ligne, la capitation.

À ce jour, les discussions se poursuivent positivement et nous sommes persuadés que ce mode de rémunération sera à la satisfaction des médecins de 1^{re} ligne et ce, tout en garantissant un meilleur accès à la population.

La capitation : pour qui ?

Ce nouveau mode de rémunération visera exclusivement les médecins œuvrant en 1^{re} ligne qui assure la prise en charge et le suivi de patients, qu'ils pratiquent en cabinet médical ou en établissement.

Toutefois, certains programmes pourraient être exclus, notamment le maintien à domicile.

La **capitation ne s'appliquera pas** aux médecins qui œuvrent dans des milieux de 2^e ligne : santé publique, CHSLD, urgence, malade admis.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier prochainement. D'ici là, nous demeurons disponibles pour échanger avec vous!

Forfait pour 750 et 1000 patients inscrits

Petit rappel, les primes pour les 750 et les 1000 patients inscrits ont été mises en place pour inciter les médecins à prendre un plus grand nombre de patients en charge.

Dans un premier temps, les médecins qui se sont **qualifiés au 30 septembre ou au 31 octobre 2019** recevront un forfait conséquent au nombre de patients inscrits actifs :

- 750 patients inscrits actifs : 7 500 \$
- 1000 patients inscrits actifs : 15 000 \$

Le **versement** devrait être effectué en **décembre 2019** pour les **médecins se qualifiant au 30 septembre 2019** et pour les autres en **avril 2020**.

Nouvelle « photo » des patients inscrits en décembre 2019 !

Les médecins qui ne se qualifiaient pas lors des deux précédentes périodes auront à nouveau la chance de toucher ces primes d'inscription.

En effet, un **recalcul sera effectué en date du 31 décembre 2019**. Le **versement** des forfaits pour ces médecins suivra **au cours du printemps 2020**.

Cycliste recherché!

1000 km du GDPL

L'an dernier, l'AMCLSCQ a eu le privilège d'y être représenté par la Dre Nicole Leblanc Boucher.

À nouveau cette année, l'Association des médecins de CLSC du Québec est à la recherche d'un membre en règle désireux de participer au 1000 km du GDPL qui se tiendra du 19 au 22 juin 2020.

Les candidats qui souhaitent déposer leur candidature devront s'engager à :

- Parrainer une école qui fait partie du territoire de l'association, école inscrite aux cubes énergie du GDPL.
- Participer aux activités de visibilité et à certaines activités des cubes énergie de l'école parrainée.
- Être ambassadeur de son association et de la FMOQ lors des activités en lien avec le GDPL.
- Être fier promoteur des grandes marches dans sa région.
- Être fier promoteur des saines habitudes de vie dans sa région.
- Participer aux entraînements d'équipes au cours du printemps en préparation du 1000 km.
- Participer, dans la mesure du possible, aux activités de team building des équipes de la FMOQ.
- Assumer ses dépenses personnelles lors du 1000 km (chambre d'hôtel et nourriture).

Si le défi vous intéresse, nous vous invitons à soumettre vos candidatures avant le 29 novembre 2019 auprès Mme Darlène Bond :

- Tél. : 514-875-7412
- Courriel : darlenebond@amclscq.org.



Association des Médecins
de C.L.S.C. du Québec

2000-3500 boul. de Maisonneuve Ouest
Westmount QC H3Z 3C1

Téléphone : (514) 875-7412

Télécopieur : (514) 875-9365

Courriel : info@amclscq.org

Site Web : amclscq.org